

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

4^e séance, 23^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 9 février 2021 à 17 h, à distance (Zoom).

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membre du comité exécutif absent :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe et directrice des Services des communications
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles (points 2.1 à 2.9 seulement)
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications (point 2.10 seulement)

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur Carl Lavoie propose l'ouverture de la séance extraordinaire du comité exécutif du 9 février 2021 à 17 h 03.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-20-21-020

1.4 Adoption de l'ordre du jour

Il est convenu entre les membres que les points prévus à l'ordre du jour de la réunion soient abordés dans l'ordre suivant :

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

1.1, à 1.7, 2.10, 2.3, 2.4, 2.6, 2.8 et 2.9.

Monsieur Jacques Nadeau indique qu'il est en conflit d'intérêts concernant les points 2.1, 2.2, 2.5 et 2.7, vu ses liens avec l'entreprise Dalcon. Il se retirera donc de la réunion et les points suivants sont abordés ensuite, dans l'ordre :

2.1, 2.2, 2.5 et 2.7, 3 à 5.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 janvier 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 École secondaire Guillaume-Couture – Remplacement des services – Adjudication de contrat
- 2.2 École secondaire de l'Horizon – Réfection de la salle mécanique au toit – Adjudication de contrat
- 2.3 École secondaire de l'Aubier – Modernisation de l'ascenseur – Adjudication de contrat
- 2.4 École secondaire Champagnat – Rénovation des autres infrastructures – Phase 2 – Adjudication de contrat
- 2.5 École Notre-Dame (Lévis) – Mise aux normes des escaliers – Adjudication de contrat
- 2.6 École Sainte-Thérèse – Rénovation de la superstructure et de l'enveloppe – Adjudication de contrat
- 2.7 École de la Nacelle – Rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie – Adjudication de contrat
- 2.8 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat d'un camion flèche – Adjudication de contrat
- 2.9 Services des ressources matérielles – Centre administratif – Remplacement de la régulation, de l'instrumentation et des unités au toit – Adjudication de contrat
- 2.10 Mandat d'achat de licences Microsoft – Regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-021

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 janvier 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 janvier 2021 a été remis à tous les membres du comité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 janvier 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

Monsieur Jacques Nadeau n'assiste pas à la présentation, aux délibérations et au vote relatifs au point 2.1 suivant, vu son conflit d'intérêts déclaré.

**CEX-20-21-022
SRM**

2.1 École secondaire Guillaume-Couture – Remplacement des services – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201203-17 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services : tuyaux et raccords eau domestique, sanitaires et distribution électrique principale (phase 1) pour l'École secondaire Guillaume-Couture;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 21 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Cuatro architecture;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Logis-Beauce entrepreneur général, le contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services : tuyaux et raccords eau domestique, sanitaires et distribution électrique principale (phase 1) pour l'École secondaire Guillaume-Couture, pour un montant de 295 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

Monsieur Jacques Nadeau n'assiste pas à la présentation, aux délibérations et au vote relatifs au point 2.2 suivant, vu son conflit d'intérêts déclaré.

**CEX-20-21-023
SRM**

2.2 École secondaire de l'Horizon – Réfection de la salle mécanique au toit – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201203-18 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la réfection de la salle mécanique au toit pour l'École secondaire de l'Horizon;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 21 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Cuatro architecture;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Jim construction inc., le contrat de travaux de construction relatif à la réfection de la salle mécanique au toit pour l'École secondaire de l'Horizon, pour un montant de 106 475 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-024
SRM**

2.3 École secondaire de l'Aubier – Modernisation de l'ascenseur – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201208-27 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la modernisation de l'ascenseur pour l'École secondaire de l'Aubier;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 18 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme conseil en ascenseurs, Morin consultant & associés;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Construction Mafranc inc., le contrat de travaux de construction relatif à la modernisation de l'ascenseur pour l'École secondaire de l'Aubier, pour un montant de 138 600 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-20-21-025
SRM**

2.4 École secondaire Champagnat – Rénovation des autres infrastructures – Phase 2 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201209-22 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des autres infrastructures (phase 2) dont le crépis de fondation (condition d'amiante) pour l'École secondaire Champagnat;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 19 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, BBC architectes;

IL EST RÉSOLU PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjudge à Construction Côté & fils inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des autres infrastructures (phase 2) dont le crépis de fondation (condition d'amiante) pour l'École secondaire Champagnat, pour un montant de 116 200 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur. Jacques Nadeau n'assiste pas à la présentation, aux délibérations et au vote relatifs au point 2.5 suivant, vu son conflit d'intérêts déclaré.

**CEX-20-21-026
SRM**

2.5 École Notre-Dame (Lévis) – Mise aux normes des escaliers – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201209-13 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la mise aux normes des escaliers pour l'École Notre-Dame (Lévis);

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 19 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Brigad architecture/design;

IL EST RÉSOLU PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjudge à Dalcon inc., le contrat de travaux de construction relatif à la mise aux normes des escaliers pour l'École Notre-Dame (Lévis), pour un montant de 264 587 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-20-21-027
SRM**

2.6 École Sainte-Thérèse – Rénovation de la superstructure et de l’enveloppe – Adjudication de contrat

ATTENDU l’appel d’offres public AO201209-14 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l’octroi d’un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la superstructure et de l’enveloppe (travaux sur l’enveloppe et l’escalier d’issue extérieure) pour l’École Sainte-Thérèse;

ATTENDU l’ouverture des soumissions réalisée le 19 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu’il appert aux documents joints;

ATTENDU l’analyse de toutes les offres effectuée par la firme d’architectes, Brigad architecture/design;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Lévesque construction inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la superstructure et de l’enveloppe (travaux sur l’enveloppe et l’escalier d’issue extérieure) pour l’École Sainte-Thérèse, pour un montant de 216 120 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d’appel d’offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l’unanimité

Monsieur Jacques Nadeau n’assiste pas à la présentation, aux délibérations et au vote relatifs au point 2.7 suivant, vu son conflit d’intérêts déclaré.

**CEX-20-21-028
SRM**

2.7 École de la Nacelle – Rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie – Adjudication de contrat

ATTENDU l’appel d’offres public AO201210-23 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l’octroi d’un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie (bloc sanitaire et douches de vestiaires du gymnase) pour l’École de la Nacelle;

ATTENDU l’ouverture des soumissions réalisée le 20 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu’il appert aux documents joints;

ATTENDU l’analyse de toutes les offres effectuée par la firme d’architectes, Sublime architecture inc.;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Construction Marc Drolet inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie (bloc sanitaire et douches de vestiaires du gymnase) pour l’École de la Nacelle, pour un montant de 339 995 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d’appel d’offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l’unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-20-21-029
SRM**

2.8 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat d'un camion flèche – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201210-29 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement relatif à l'achat d'un camion flèche pour le CNCEC;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 20 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de l'offre effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, à leurs besoins et à leur budget;

ATTENDU qu'une seule offre a été déposée, le CNCEC s'est prévalu de l'article 15 du RCA qui mentionne que : « ...l'organisme public peut toutefois négocier le prix soumis et le prix indiqué au contrat. »;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante d'organisme.

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Consultants F. Drapeau inc., le contrat d'approvisionnement relatif à l'achat d'un camion flèche pour le CNCEC, au montant négocié à 459 315 \$, excluant les taxes;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-030
SRM**

2.9 Services des ressources matérielles – Centre administratif – Remplacement de la régulation, de l'instrumentation et des unités au toit – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210104-33 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de construction relatif au remplacement de la régulation, de l'instrumentation et des unités au toit pour le Centre administratif situé au 1860, 1^{re} rue, Lévis;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 25 janvier 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénieurs, Genecor experts-conseils inc.;

IL EST RÉSOLU PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Construction Mafranc inc., le contrat de construction relatif au remplacement de la régulation, de l'instrumentation et des unités au toit pour le Centre administratif situé au 1860, 1^{re} rue, Lévis, pour un montant de 191 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-20-21-031
SRTIC**

2.10 Mandat d'achat de licences Microsoft – Regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion

ATTENDU que le CSSDN désire faire l'acquisition des licences Microsoft selon ses besoins;

ATTENDU que l'appel d'offres est basé sur le programme d'utilisateur qualifié en éducation (EQU) de Microsoft dont le prix est établi en fonction du nombre d'employés du CSSDN et selon la formule déterminée par Microsoft;

ATTENDU que le CSSDN désire procéder à la location des licences M365;

ATTENDU que les avantages souhaités sont l'accès à un meilleur tarif par la mise en commun des quantités;

ATTENDU que le mandat est d'une durée prévue de 3 ans.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu:

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions du gouvernementales (CAG) pour un appel d'offres public afin d'obtenir un contrat de services pour un revendeur autorisé relié à l'acquisition de licences Microsoft;

QUE le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié au CAG et tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question ou message

CEX-20-21-032

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 20.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale